École d'orthophonie et d'audiologie
Faculté de médecine
Université de Montréal

Contrat de stage en orthophonie

Partie de la personne superviseure

Sigle du stage :	Sélectionner
Stagiaire :	
Dates du stage :	au
Milieu :	
Clientèle :	
Superviseur.e.s :	

Objectifs du stage

Pour connaître la description de ce stage et les apprentissages visés, consultez le document de la description du stage disponible sur la page des documents de stage du site Web de l'École d'orthophonie et d'audiologie.

Attentes de la ou des personnes superviseures

Par exemple : lectures à faire, normes ou protocoles à utiliser, progression du nombre de personnes vues par jour au cours du stage, niveau de préparation souhaité pour les interventions, etc.

Supervision

Pour connaître le mode de supervision attendu pour ce stage, consultez le document de la description du stage disponible sur la page des documents de stage du site Web de l'École d'orthophonie et d'audiologie.

Une seule personne superviseure	◯
Plusieurs personnes superviseures	◯
Co-intervention (la personne étudiante et superviseure interviennent ensemble)	☐
Supervision directe (la personne étudiante intervient seule en présence de la personne superviseure)	☐
Supervision indirecte (la personne étudiante intervient seule en l'absence de la personne superviseure)	☐

Durée et répartition de la supervision :

Fréquence des rétroactions constructives :

Après chaque intervention (recommandée)	◯
Quotidienne	◯

Commentaires :

Journal de bord

	Oui	Non
Utilisation quotidienne	◯	◯
Utilisation hebdomadaire	◯	◯

Documents écrits à compléter

Autres que les documents de stage, ex : rapports, plans d'intervention, notes d'évolution, communications externes).

Dates prévues des appréciations

Mi ou tiers stage :

Fin de stage :

Nous, superviseur.e.s et étudiant.e, acceptons les termes de cette entente, avec l'option qu'ils puissent être modifiés selon les circonstances, pourvu que ces modifications soient négociées à notre satisfaction mutuelle.

La personne coordonnatrice de stages en audiologie de l'ÉOA devra être consultée en cas de conflit ou de contestation.

Ce contrat est établi le à

Signatures :

Personne superviseure

Personne superviseure

Personne stagiaire